



Rapport sur la durabilité 2024



RPIA

43, Avenue Hazelton
Toronto (Ontario)
M5R 2E3

www.rpia.ca

Adresse de courriel : investors@rpia.ca
Requêtes générales : +1-647-776-1777
Services aux investisseurs : +1-647-776-2566

TABLE DES MATIÈRES

1 APERÇU

Avant-propos	4
À propos de RPIA	5

2 DURABILITÉ

Engagements dans le secteur et dans la communauté	7
Gouvernance d'entreprise	9
Mesurer notre empreinte climatique	10
Leadership éclairé	12
Rapport du groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)	13

3 INTÉGRATION DES FACTEURS ESG

Notre processus d'intégration des facteurs ESG	15
Gérance	18
Le baromètre en action	21
Portefeuilles thématiques : Stratégies sans combustibles fossiles	23

4 CULTURE ET VALEURS

Soutenir nos employés	25
Habiliter les femmes au travail	27
Aide à nos communautés	29
Programme d'autonomisation sur les plans académique et communautaire de RPIA	31



1

APERÇU

Avant-propos	4
--------------	---

À propos de RPIA	5
------------------	---

AVANT-PROPOS

Chez RPIA, nous nous engageons à travailler en étroite collaboration avec nos investisseurs afin qu’ils tirent parti de notre expertise dans la poursuite de leurs objectifs de placement. Nous sommes fiers de nos partenariats continus avec nos clients en vue d’élaborer des solutions de placement durables qui correspondent à leurs objectifs.

En 2024, alors que nous célébrons le 15^e anniversaire de notre société, nous avons réfléchi à notre raison d’être et aux progrès que nous avons réalisés avec nos clients. En tant qu’experts mondiaux des titres à revenu fixe et gestionnaires du capital de nos investisseurs, nous reconnaissons que les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) jouent un rôle essentiel dans l’établissement du profil de risque et de rendement des titres à revenu fixe de sociétés. En intégrant les facteurs ESG dans notre analyse fondamentale et de crédit, nous cherchons à gérer le risque de baisse tout en repérant de nouvelles occasions de créer de la valeur à long terme pour les investisseurs.

Le présent rapport souligne la façon dont nous intégrons les facteurs ESG dans des domaines clés, notamment notre processus de placement, les pratiques de durabilité d’entreprise et la culture d’entreprise. Au cours de la dernière année, nous avons continué de renforcer notre engagement envers la durabilité, tant à titre de gestionnaire de placements qu’à titre d’employeur.

Alors que les cadres ESG continuent d’évoluer au sein du secteur des investissements, nous demeurons déterminés à intégrer des considérations de durabilité dans notre processus de placement grâce à l’expertise de notre équipe et aux outils exclusifs que nous avons développés pour faciliter nos évaluations ESG. En plus de nos propres efforts d’engagement, nous avons élargi notre participation dans les initiatives collectives avec les associations du secteur qui s’efforcent d’améliorer les normes de responsabilité et de divulgation liées à la durabilité.

Au sein de notre entreprise, l’arrivée de notre cheffe du personnel, Sara D’Elia, a joué un rôle déterminant dans le lancement de nouvelles initiatives qui habilitent les employés et renforcent notre culture d’entreprise grâce à des perspectives et à une expertise diversifiées.

Nous sommes fiers de nos progrès et envisageons notre avenir avec beaucoup d’enthousiasme. Si vous souhaitez discuter de notre approche en matière de durabilité et de notre processus de placement, n’hésitez pas à communiquer avec nous à investors@rpia.ca.

Cordialement,

David Matheson et Peter Metcalfe



David Matheson
*Dirigeant,
co-chef des placements*



Peter Metcalfe
*Dirigeant,
co-chef des placements*

À PROPOS DE RPIA

RPIA est une société de gestion de placements indépendante appartenant à des employés qui se spécialise dans les stratégies de titres à revenu fixe mondiaux. La société a été fondée en 2009 par des professionnels en placement chevronnés qui possèdent une vaste expertise des marchés des titres de créance internationaux et, au cours des 15 dernières années, elle a atteint plus de 100 membres. À la fin de 2024, RPIA gère près de 14 milliards de dollars d'actifs pour des institutions, des particuliers fortunés et des conseillers en placement.

En tant que gestionnaires du capital de nos investisseurs, nous croyons que les considérations de durabilité sont une composante essentielle de notre philosophie de placement et de nos activités. Nous sommes fiers de faire le point sur nos progrès au cours de la dernière année dans la présente publication.

Fondée en

2009

Plus de 14 G\$

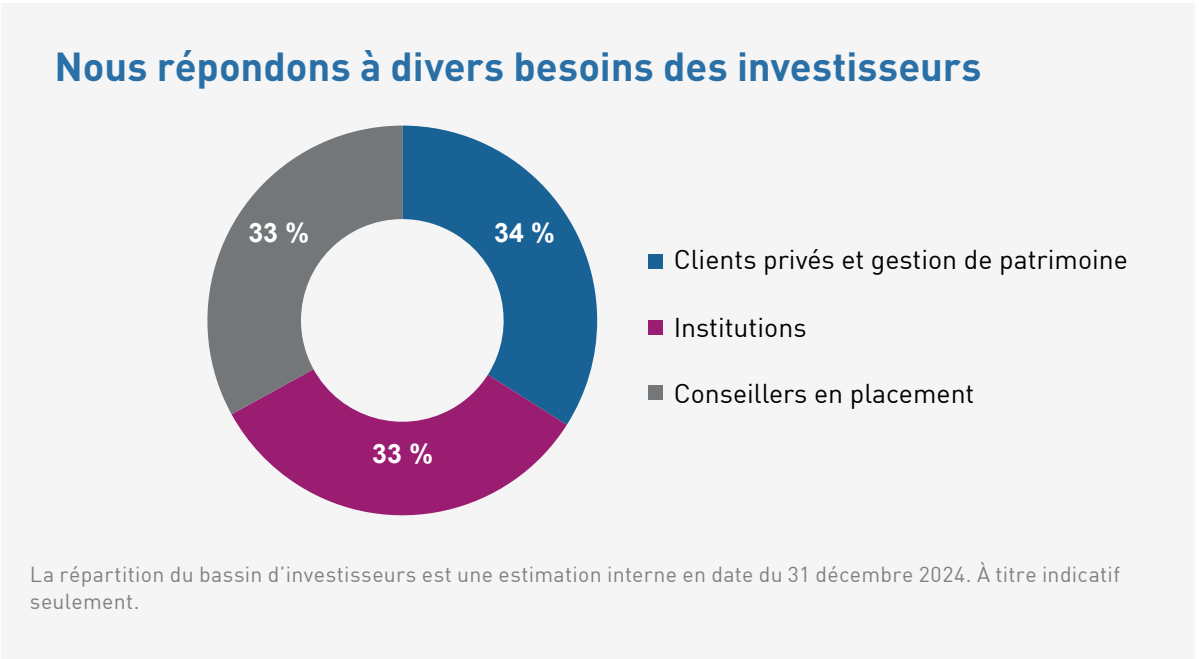
Actifs sous gestion

567 M\$

Actifs axés sur les facteurs ESG¹

PRI des Nations Unies

Signataire depuis 2018



Valeurs fondamentales



Données au 31 décembre 2024.
¹Actifs investis dans des stratégies privées en gestion commune avec un mandat d'exclusion des combustibles fossiles, notamment, Fonds d'Obligations toutes sociétés RP (sans combustibles fossiles) et Fonds d'Obligations toutes sociétés RP (BBB, sans combustibles fossiles).



2 DURABILITÉ

Engagements dans le secteur et dans la communauté	7
Gouvernance d'entreprise	9
Mesurer notre empreinte climatique	10
Leadership éclairé	12
Rapport du groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)	13

ENGAGEMENTS DANS LE SECTEUR ET DANS LA COMMUNAUTÉ

Nous continuons de renforcer notre engagement à intégrer les facteurs ESG dans notre entreprise et notre processus de placement en adhérant à des organisations de premier plan qui s’alignent sur nos objectifs et qui offrent des tribunes pour des discussions réfléchies sur des sujets, des initiatives et des normes de divulgation en évolution. Nous cherchons également à relever les groupes du secteur qui offrent à notre société l’occasion de se faire entendre et d’avoir une certaine incidence grâce à la collaboration.

Nous sommes fiers d’être membres de :

Normes et règlements



Principes pour l’investissement responsable des Nations Unies

Les Principes pour l’investissement responsable des Nations Unies (PRI des Nations Unies) sont un promoteur de l’investissement responsable reconnu à l’échelle internationale. En tant que signataire des PRI des Nations Unies, RPIA démontre publiquement son engagement en faveur de l’investissement responsable, ce qui la place au cœur d’une communauté mondiale qui cherche à établir un système financier plus durable. En 2024, RPIA a assisté à la conférence en présentiel des PRI à Toronto, lors de laquelle nous avons recueilli les points de vue de panels de professionnels du secteur et participé à des discussions réfléchies avec des investisseurs du monde entier.

Pour en savoir plus sur les pratiques d’investissement responsable de RPIA, veuillez consulter notre [Rapport d’évaluation des PRI des Nations Unies 2024 \(en anglais\)](#) et notre [Rapport sur la transparence 2024 \(en anglais\)](#).



Recommandations du groupe de travail sur l’information financière relative aux changements climatiques du FSB

En 2015, le groupe de travail sur l’information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) a été créé par le Financial Stability Board (FSB) afin de recommander des exigences en matière de communication d’informations relatives aux changements climatiques qui favorisent la transparence du marché et une répartition du capital plus éclairée.

RPIA a publié un rapport annuel du GIFCC depuis 2021. Veuillez consulter notre rapport 2024 du GIFCC (lien à déterminer) pour en savoir plus sur les efforts de RPIA dans ces domaines.

En octobre 2023, le GIFCC a été dissous après avoir rempli sa mission. Les recommandations du GIFCC ont été adoptées par l’International Sustainability Standards Board (ISSB) de l’IFRS Foundation lors de l’élaboration des normes IFRS S2. RPIA se consacre au suivi des tendances du secteur et à la transition de notre rapport annuel du GIFCC en vue de le rendre conforme aux normes IFRS S2.



Le Sustainability Accounting Standards Board

Fondé en 2011, le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) est un organisme sans but lucratif qui établit des normes de comptabilité du secteur en matière de durabilité. En tant que membre, RPIA participe à la mission de l’organisation d’aider les entreprises à l’échelle mondiale à repérer et à gérer les questions de durabilité qui sont importantes pour leur entreprise et leurs investisseurs, et à en faire rapport. De plus, la matrice d’importance relative du SASB est intégrée aux efforts d’intégration des facteurs ESG de RPIA et au baromètre RP.

Collaborations dans le secteur



Coalition canadienne pour une bonne gouvernance

La Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCGG) fait la promotion des bonnes pratiques de gouvernance auprès des sociétés ouvertes canadiennes et de l’amélioration du cadre réglementaire afin de mieux aligner les intérêts des conseils d’administration et de la direction sur ceux de leurs parties prenantes et d’encourager l’efficience et l’efficacité des marchés financiers canadiens. RPIA participe aux comités de la CCGG et contribue aux engagements avec les conseils d’administration des entreprises et les organismes de réglementation canadiens.



Engagement climatique Canada

Engagement climatique Canada (ECC) est une initiative du secteur financier qui vise à faciliter le dialogue entre le secteur financier et le secteur afin de promouvoir une transition juste vers une économie carboneutre. L’objectif d’ECC est de s’engager stratégiquement avec les principaux émetteurs de la Bourse de Toronto (TSX) pour l’harmonisation des attentes en matière de gouvernance des risques climatiques, de divulgation et de transition vers une économie à faibles émissions de carbone au Canada. En tant que membre, RPIA participe à des engagements collectifs qui aident à orienter le système financier du Canada vers un avenir sobre en carbone.

Enrichissement culturel



VersaFi (anciennement Women in Capital Markets)

VersaFi est le plus grand réseau de professionnels du secteur financier canadien. L’organisation vise à promouvoir l’équité pour les femmes dans le secteur financier en mettant sur pied un bassin croissant de talents, en menant des discussions sur l’équité entre les sexes et en collaborant avec des membres du secteur. Les employés de RPIA participent à diverses initiatives et divers événements et programmes de mentorat de VersiFi.



Charte ILEO de Centraide

La charte Inclusive Local Economic Opportunity (ILEO) de Centraide s’engage à accroître les possibilités économiques partagées et inclusives au sein de notre communauté locale de Toronto. L’organisation prend des mesures pour s’attaquer aux disparités économiques croissantes, l’un des plus grands défis de notre époque. En 2024, les employés de RPIA ont préparé 160 trousses d’hygiène et de nourriture qui ont été distribuées à la communauté locale.



Le 30% Club

La mission du 30% Club est d’atteindre une représentation d’au moins 30 % de femmes au sein de tous les conseils d’administration et de la haute direction. Il reconnaît que le leadership en entreprise est essentiel à la mission, en allant au-delà d’un effort spécialisé en matière de diversité et en l’intégrant à l’élaboration de la stratégie à l’échelle de l’entreprise. RPIA s’aligne sur cet objectif et est déterminée à l’atteindre. Veuillez consulter la rubrique « Habilitier les femmes au travail » à la [page 27](#).

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

ESG et gouvernance climatique

Notre engagement à l'égard de l'investissement responsable et de l'intégration des facteurs ESG et, par conséquent, des risques et occasions liés au climat, est supervisé par le comité des placements, le comité directeur des facteurs ESG et le comité de gestion des risques de la société. La société veille à ce que ces engagements soient respectés et intégrés au rôle de chaque employé.

Dirigeants

Les dirigeants de RPIA comprennent tous les actionnaires de l'entreprise, qu'ils soient conseillers ou exploitants. Dans le cadre des comités de direction et de gestion, les dirigeants ratifient les objectifs stratégiques à long terme de la société, notamment en s'assurant que les points de vue de RPIA sur les risques liés aux changements climatiques sont respectés par différents groupes. En complément du travail effectué par le comité directeur des facteurs ESG, les dirigeants s'assurent que la société adhère à notre philosophie ESG et s'harmonise avec les pratiques exemplaires du secteur, y compris les recommandations du GIFCC, le cas échéant.

De plus amples renseignements sur la surveillance et la responsabilité figurent à la [page 16](#).

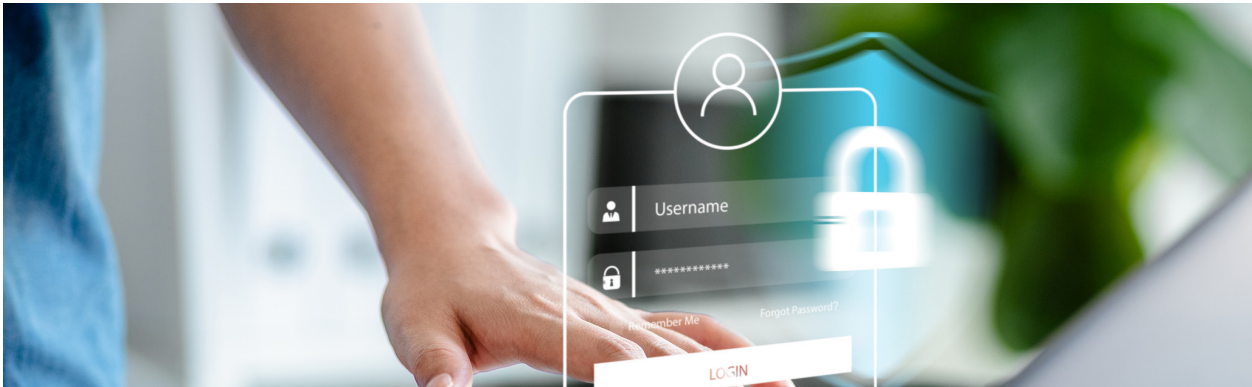
Comité/équipe	Description	Axé sur la société	Axé sur les placements
Comité directeur des facteurs ESG	- Organe interfonctionnel composé de représentants à l'échelle de RPIA - Supervise l'approche ESG liée à l'entreprise et aux placements	X	X
Comité de gestion des risques	- Chef de la gestion des risques et chef de la gestion de portefeuille, chef de l'exploitation et chef de la conformité - Supervise la gestion des exclusions et des facteurs ESG liés aux placements	X	X
Comité des placements	Examine les risques ESG et climatiques importants liés aux placements		X
Équipe de placement	- Divisé en équipes de gestion de portefeuille, de recherche et de quantification, de structuration et d'exécution - Chaque équipe a des responsabilités individuelles liées à l'intégration des facteurs ESG et climatiques		X

Cybersécurité

La protection des données de nos investisseurs est une responsabilité que nous prenons au sérieux. À cet effet, nous y consacrons des ressources et des programmes pour nous assurer de préserver l'efficacité continue de nos cadres de cybersécurité. Notre philosophie sur la cybersécurité est axée sur la défense proactive, l'amélioration continue et les principes de confiance zéro pour protéger les actifs numériques de notre organisation.

En 2024, nous avons renforcé notre profil de sécurité en intégrant Cloudflare pour une protection améliorée du Web et des courriels, en déployant Microsoft Sentinel pour la détection avancée des menaces, et en mettant en œuvre des contrôles de sécurité supplémentaires pour notre plateforme de gestion des relations avec les clients. Nous avons également amélioré notre programme de gestion de la vulnérabilité, en réduisant l'exposition aux risques de sécurité et en sensibilisant davantage le personnel au moyen de campagnes périodiques sur l'hameçonnage.

En 2025, nous continuerons d'améliorer nos cadres de sécurité pour la prévention de la perte de données et la gestion des appareils mobiles afin de mieux protéger nos actifs numériques et ceux de nos investisseurs. À mesure que la technologie évolue, nous cherchons à nous assurer continuellement que nos systèmes et nos processus sont résilients aux nouvelles cybermenaces qui pourraient survenir.



MESURER NOTRE EMPREINTE CLIMATIQUE

RPIA reconnaît que ses activités en tant qu'employeur et en tant que gestionnaire de placement ont une incidence sur le climat. Dans le cadre de notre stratégie de durabilité, nous nous engageons à reconnaître, à traiter et, au mieux de nos capacités, à atténuer cette incidence.

Dans le cadre de notre formation continue sur notre empreinte climatique, nous reconnaissons que la connaissance des sources de nos émissions de gaz à effet de serre (« GES ») est une étape clé pour aborder et établir des objectifs efficaces d'atténuation et, si possible, de réduction. En 2024, nous avons poursuivi notre collaboration avec BMO Radicle pour mettre à jour notre inventaire de GES et pour examiner et évaluer nos plans d'atténuation et de réduction. Les éléments importants des efforts que nous avons entrepris en 2024 comprennent la mise en œuvre de rappels de consommation d'énergie et l'achat de crédits compensatoires. En réalisant toutes les étapes du programme Climate Smart de BMO Radicle en 2024, nous avons reçu la certification Climate Smart de Radicle.

Les activités prises en compte englobaient les émissions de l'exercice 2024 :

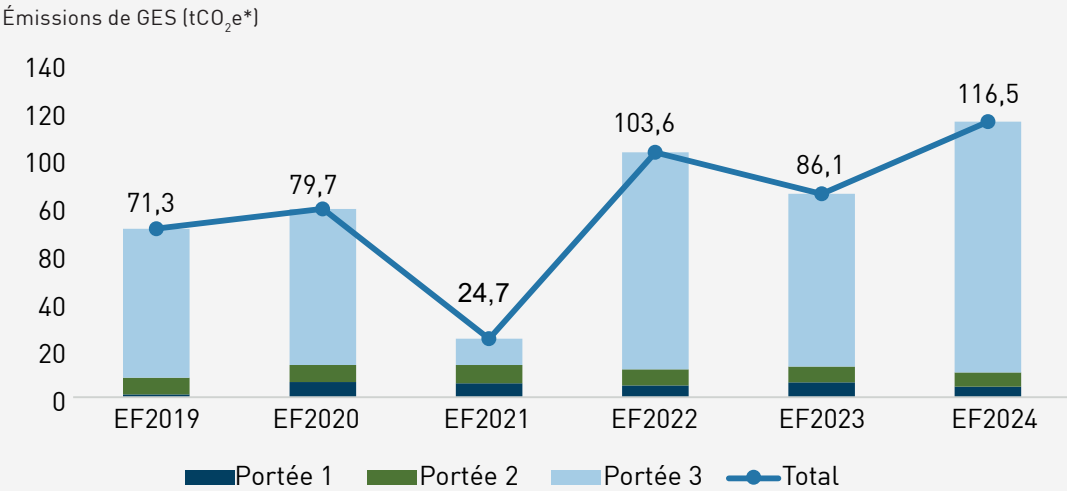
Portée 1 : Consommation de gaz naturel des bureaux

Portée 2 : Consommation d'électricité des bureaux

Portée 3 : Gestion des déchets de bureau, voyages d'affaires (transport aérien/ferroviaire, hôtels, taxis/Uber/Lyft), trajets quotidiens des employés, utilisation de papier et consommation de chauffage/d'électricité provenant du télétravail.

RPIA a émis un total de 116,5 tonnes de gaz à effet de serre au cours de l'exercice 2024, dont la majeure partie provient des émissions de portée 3. Nos émissions les plus importantes sont notamment le transport du personnel, les voyages d'affaires (routiers, aériens et hébergement) et le chauffage. Bien qu'il s'agisse d'une augmentation d'environ 35 % par rapport à nos émissions totales déclarées au cours de l'exercice 2023, ce changement reflète la croissance de notre équipe et la reprise des voyages d'affaires. Nous continuons de suivre un modèle de travail hybride avec les employés qui se rendent au bureau dans la région du Grand Toronto. Nos émissions de portées 1 et 2 demeurent stables d'une année à l'autre; toutefois, nous prévoyons que cette situation change à l'avenir à mesure que nous faisons l'acquisition de plus d'espaces de bureaux pour répondre à nos besoins.

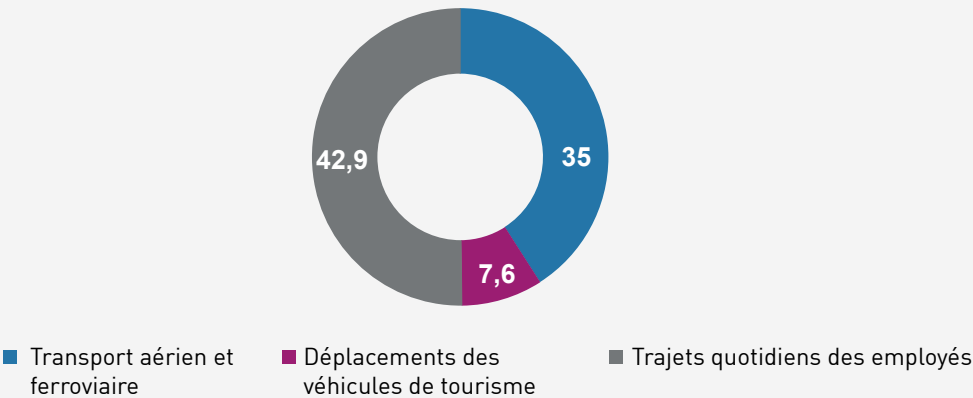
Résultats de l'inventaire des GES



La consommation de chauffage/d'électricité provenant du télétravail (portée 3) a été ajoutée à l'exercice 2022 et n'a donc pas été comptabilisée au cours des exercices précédents. Si l'on ne tient pas compte de ce facteur, nos émissions sont conformes aux niveaux de 2019 et de 2020, malgré la croissance importante de notre effectif depuis lors.

L'inventaire des émissions actuelles de RPIA ne comprend pas certaines catégories de portée 3 (telles que définies par le protocole des GES), notamment la catégorie 15 : Placements. RPIA continuera d'évaluer notre capacité à les inclure à l'avenir.

Portée 3 Répartition des moyens de transport pour l'exercice 2024 (tCO₂e)



Achats de compensations de carbone : Un engagement pour la durabilité

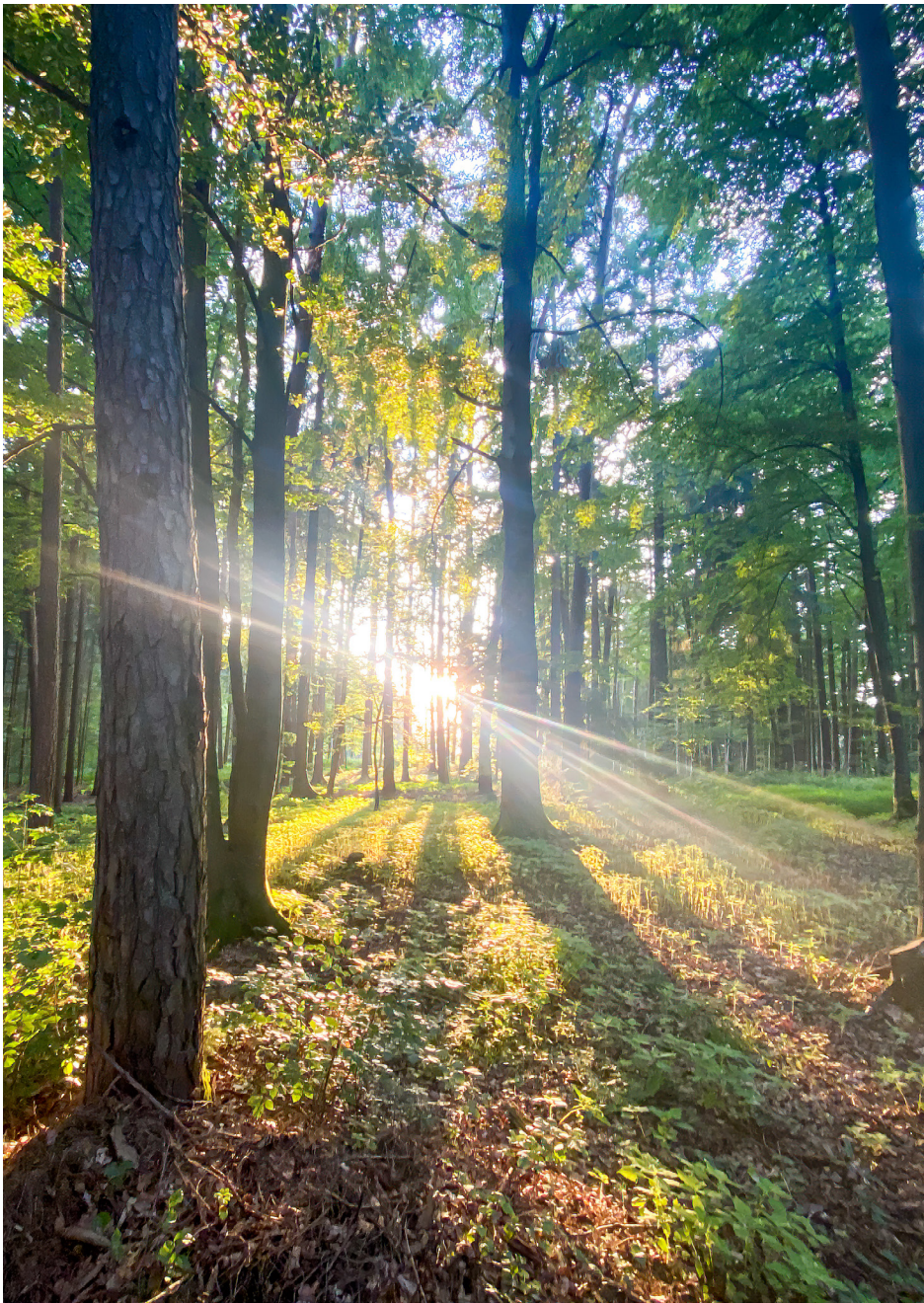
Dans le cadre de notre engagement à réduire notre empreinte environnementale, nous avons franchi une étape importante vers la compensation des émissions de carbone générées par nos activités par l'achat de compensations de carbone. Les compensations de carbone nous permettent de neutraliser les émissions que nous ne pouvons pas éliminer directement en investissant dans des projets qui préviennent ou éliminent les gaz à effet de serre de l'atmosphère.

En 2024, nous avons soutenu deux projets de compensation de carbone percutants :

1. **Le Great Bear Forest Carbon Project** en Colombie-Britannique, protège les forêts pluviales tempérées essentielles, soutient les communautés autochtones et génère jusqu'à 1 000 000 t d'éq. CO2 par année pendant sa durée de vie de 25 ans.
2. **Le Northwood Pulp #1 Recovery Boiler Project** réduit les émissions en améliorant l'efficacité énergétique d'une scierie et est à l'origine d'une réduction des émissions estimée à plus de 19 000 tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone (tonnes d'éq. CO2) par année. Ces projets contribuent à la séquestration du carbone, à l'efficacité énergétique et à la préservation des écosystèmes essentiels.

Cet achat a permis de compenser l'équivalent en CO2 des émissions annuelles de 27,3 véhicules de tourisme à essence conduits pendant une année². Au-delà des avantages environnementaux, ces projets créent également des emplois, soutiennent les économies locales et favorisent la conservation de la biodiversité.

Pour l'avenir, nous nous engageons à continuer d'investir dans des compensations de carbone dans le cadre de notre stratégie de durabilité. Nous croyons que chaque étape compte dans la lutte contre les changements climatiques, et nous sommes fiers de jouer notre rôle dans l'atteinte d'un avenir plus durable.



²U.S. Environmental Protection Agency. (n.d.). Calculatrice des équivalences des gaz à effet de serre. Consulté le 18 mars 2025 sur <https://www.epa.gov/energy/greenhouse-gas-equivalencies-calculator#results>.

LEADERSHIP ÉCLAIRÉ

Explorez nos perspectives du marché relatives aux facteurs ESG >>



Comment les engagements d’émetteurs orientent le positionnement du portefeuille

Étude de cas de recherche sur le crédit

À RPIA, nous croyons que la communication avec les émetteurs est un élément important de notre rôle de gestionnaires du capital. Dans cette étude de cas, nous montrons comment les facteurs ESG sont intégrés à notre processus décisionnel en matière de placement grâce à un engagement actif auprès des émetteurs.

[| Lire la publication](#)



Tendances ESG : échanges de dettes contre du financement lié à la durabilité

Les échanges dette/nature resurgissent comme une solution potentielle aux crises économiques et climatiques

Les échanges dette/nature réapparaissent comme une solution prometteuse permettant aux pays en voie de développement de réduire leur dette extérieure tout en s’engageant à préserver l’environnement. Cependant, malgré leur potentiel important, les échanges dette/nature sont toujours confrontés à des défis qui pourraient nuire à leur efficacité globale.

[| Lire la publication](#)



L'avenir de la communication de l'information sur la durabilité

Aperçu du colloque sur la durabilité de l'IFRS Foundation (IFRS Sustainability Symposium) de 2024

Le colloque sur la durabilité de l'IFRS Foundation de 2024 a fourni des informations précieuses sur le futur de l'information financière liée à la durabilité et sur notre propre approche d'intégration des facteurs ESG.

[| Lire la publication](#)

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES (GIFCC)

Les changements climatiques continuent d’être une source urgente de risque ESG pour l’humanité et les économies mondiales. Aucun secteur n’a échappé à l’effet réel ou potentiel des risques liés aux changements climatiques. En tant que gestionnaires du capital de nos investisseurs, nous continuons de surveiller les effets à court, à moyen et à long terme des risques physiques et de transition sur le crédit aux entreprises. Des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et la transition continue vers l’abandon des combustibles fossiles ont des répercussions importantes sur de nombreux secteurs dans lesquels nous investissons, notamment les secteurs de l’énergie, des transports, de l’automobile et de la finance, pour ne nommer que ceux-là.

Nous vous invitons à prendre connaissance de notre rapport annuel du GIFCC³, qui présente notre point de vue sur les changements climatiques et la façon dont nous intégrons cette analyse à notre processus de placement.

Lire le rapport du GIFCC

³En octobre 2023, le GIFCC a été dissous après avoir rempli sa mission. Les recommandations du GIFCC ont été adoptées par l’International Sustainability Standards Board (ISSB) de l’IFRS Foundation lors de l’élaboration des normes IFRS S2. RPIA se consacre au suivi des tendances du secteur et à la transition de notre rapport annuel du GIFCC en vue de le rendre conforme aux normes IFRS S2 applicables à l’avenir.





3 INTÉGRATION DES FACTEURS ESG

Notre processus d'intégration des facteurs ESG	15
Gérance	18
Le baromètre en action	21
Portefeuilles thématiques : Stratégies sans combustibles fossiles	23

NOTRE PROCESSUS D'INTÉGRATION DES FACTEURS ESG

Cadre d'intégration

Notre approche d'intégration des facteurs ESG met l'accent sur notre conviction qu'il est important de compléter notre analyse fondamentale et technique par des facteurs ESG pertinents pour évaluer les risques et les occasions. L'intégration des facteurs ESG dans notre processus de placement, tant au niveau de l'émetteur que dans le contexte de régions et de secteurs précis, nous permet d'avoir une vue d'ensemble des risques de crédit importants. À mesure que le paysage évolue avec les nouvelles données ESG, divulgations, réglementations et les nouveaux cadres de présentation de l'information, nous continuerons de faire évoluer notre approche en matière d'intégration des facteurs ESG.

Notre cadre d'intégration des facteurs ESG permet à l'équipe de placement de recueillir et d'analyser les données et les informations liées aux facteurs ESG des émetteurs. Dans le contexte de notre cadre, nous tirons parti des normes du SASB, des lignes directrices du GIFCC, de nos points de vue uniques et de notre connaissance approfondie du secteur pour évaluer les sujets et les tendances ESG qui, selon nous, sont les plus susceptibles d'avoir une incidence sur les placements que nous effectuons pour les portefeuilles que nous gérons.

L'analyse des facteurs ESG est effectuée conformément aux objectifs du portefeuille et en tenant compte de notre analyse fondamentale du crédit au moment d'évaluer les occasions de placement potentielles. Nous tirons également parti de notre expertise des marchés financiers mondiaux, qui améliore la capacité de l'équipe à communiquer avec les émetteurs au sujet des informations, des tendances, des lacunes et des risques, y compris les risques ESG, que nous avons décelés.

L'application de l'intégration ESG varie en pondération et en importance selon les stratégies. Nous encourageons donc les investisseurs à consulter les documents de placement des fonds respectifs gérés par RPIA pour obtenir de plus amples renseignements. Hormis nos portefeuilles thématiques (voir page 23), notre approche de l'intégration des considérations ESG n'impose pas de limites de placement.

Nous sommes en mesure d'investir dans des sociétés qui sont encore en train de développer leurs pratiques ESG ou qui sont au début de leur parcours ESG, et nous sommes disposés à le faire. Reconnaisant l'ampleur des efforts requis pour relever les défis liés à la durabilité et au climat, nous visons à aider les entreprises à s'adapter pour répondre à leurs demandes, au lieu d'éviter les défis auxquels elles sont confrontées.

Les renseignements sur les facteurs ESG, y compris les détails liés aux occasions et aux risques importants, font partie de l'ensemble des informations dont RPIA tient compte pour prendre des décisions de placement et ne sont pas eux-mêmes déterminants pour les placements. L'équilibre entre la probabilité et la gravité potentielle des risques ESG et la nécessité d'une compensation supplémentaire de l'écart est très nuancé. Pour composer avec cette complexité, nous nous appuyons sur l'expertise et l'expérience de notre équipe de placement pour obtenir des conseils.

Comme mentionné précédemment, RPIA propose des portefeuilles thématiques qui se concentrent sur des objectifs ESG précis. Nous sommes heureux de présenter une mise jour sur les progrès de la stratégie d'exclusion des combustibles fossiles à la page 23 du présent rapport.

Surveillance et responsabilité

Notre politique ESG s’applique à tous les employés de RPIA en ce qui a trait à leur rôle au sein de la société. De plus, notre engagement envers l’investissement responsable est supervisé par le comité de placement, le comité directeur des facteurs ESG et le comité de gestion des risques de la société, et soutenu par chacun des dirigeants de la société.

Comité directeur des facteurs ESG

Le comité directeur des facteurs ESG est un organe interfonctionnel composé de représentants de haut niveau de différentes unités d’affaires. L’objectif du comité est de faire évoluer et d’orienter l’approche de RPIA en matière d’ESG, comme appliquée aux activités et à la culture d’entreprise de la société. Lorsque cela est raisonnable, le comité surveille également les pratiques de placement de la société lorsque l’harmonisation entre la société et notre engagement et l’information fournie conformément aux Principes pour l’investissement responsable des Nations Unies (UNPRI) est nécessaire.

Le comité directeur des facteurs ESG assure la surveillance stratégique de la politique ESG de la société, selon les besoins, examine et approuve l’information relative aux facteurs ESG préparée pour les organisations du secteur; passe en revue et approuve l’association ou l’adhésion de RPIA à des organisations ou à des initiatives du secteur qui visent à promouvoir les facteurs ESG; examine et approuve l’engagement direct ou indirect de RPIA auprès des décideurs en ce qui concerne les facteurs ESG et l’investissement durable; et défend l’amélioration des engagements de RPIA en matière d’ESG.

Comité de gestion des risques

Le comité de gestion des risques est composé de membres expérimentés de l’équipe de gestion des risques et de portefeuille, du chef de la gestion des risques, du chef des finances et de l’exploitation et du chef de la conformité. Le comité de gestion des risques fixe des limites, surveille toutes les stratégies selon leurs politiques de risques, informe les décideurs respectifs de tout positionnement de portefeuille qui s’approche des limites des politiques et évalue de façon indépendante les conditions du marché pour évaluer les risques évidents.

Comité des placements

Le comité des placements est composé de professionnels en placement chevronnés provenant des équipes de gestion de portefeuille et des risques. Le comité des placements examine les risques ESG importants repérés par l’équipe de gestion de portefeuille, au besoin. Les co-chefs des placements et le chef de la recherche sur le crédit sont membres du comité des placements.

Dirigeants

Dans le cadre des comités consultatif, de direction et de gestion, les dirigeants ratifient les objectifs stratégiques à long terme de la société. En plus du travail effectué par le comité directeur des facteurs ESG, les dirigeants ont la responsabilité de veiller à ce que la société respecte sa philosophie ESG et s’harmonise avec les pratiques exemplaires du secteur. Les dirigeants orientent la stratégie de l’entreprise et, par la même occasion, la façon dont RPIA considère son approche en matière d’ESG, laquelle est ultimement mise en œuvre par les divers comités et services fonctionnels de l’entreprise.

Mise en œuvre de notre approche d'intégration des facteurs ESG

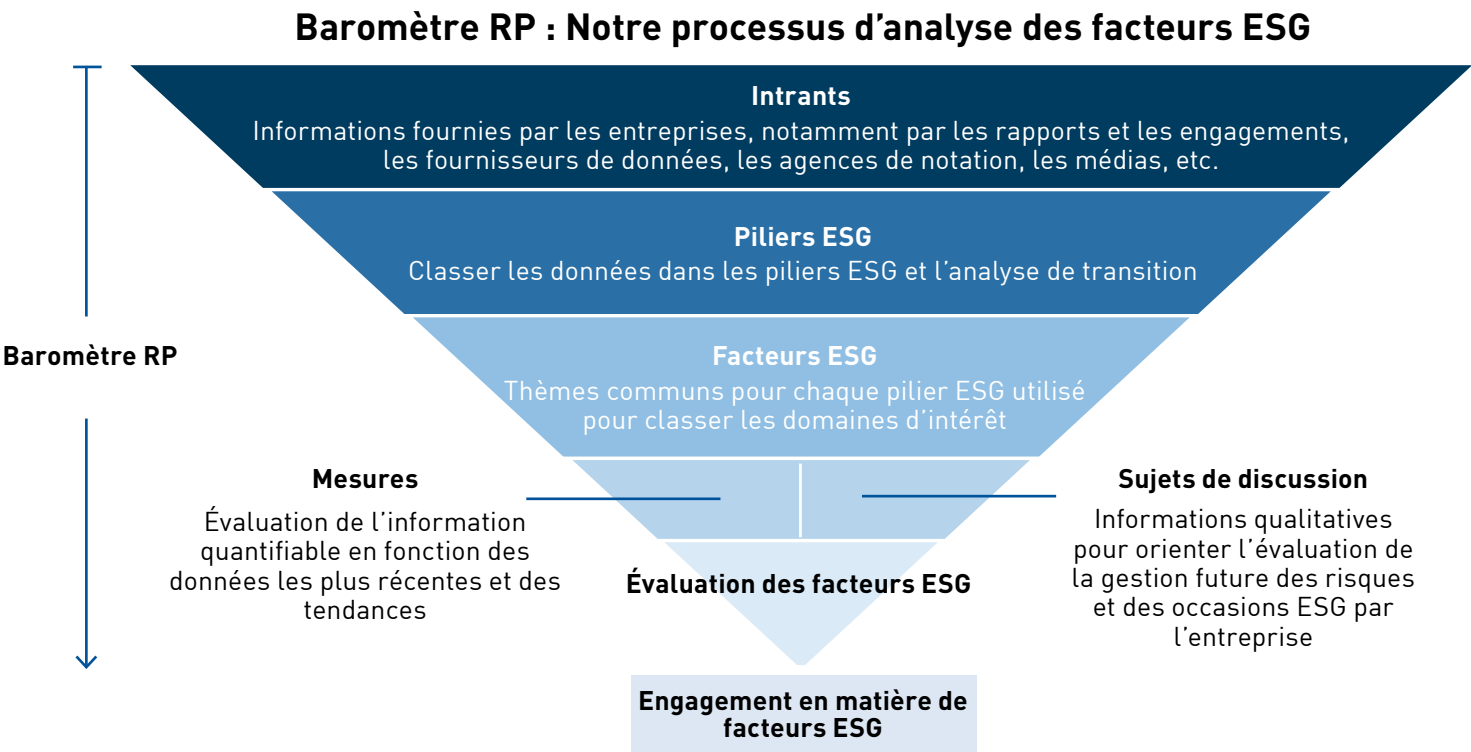
L'approche d'intégration des facteurs ESG de RPIA, qui comprend nos efforts d'analyse et d'engagement, s'applique à toutes les stratégies gérées par la société. Les approches et les degrés peuvent varier d'un portefeuille à l'autre en fonction des objectifs, des stratégies et de la composition du portefeuille. Lorsque nous analysons les facteurs ESG et que nous nous y intéressons, nous tenons compte des trois piliers suivants : (1) les facteurs environnementaux; (2) les facteurs sociaux; et (3) les facteurs de gouvernance, et nous cherchons à cerner les risques et les occasions qui sont susceptibles d'être importants pour les émetteurs dans lesquels nous investissons à court, à moyen et à long terme.

Analyse des émetteurs

Dans le cadre de nos efforts visant à déterminer l'existence et l'importance des risques et des occasions liés aux facteurs ESG auxquels un émetteur peut être confronté, nous accordons la priorité à la compréhension du cadre dans lequel un émetteur exerce ses activités, ce qui comprend une évaluation, entre autres, de ses rapports publics, des nouvelles du secteur et des commentaires des agences de notation. Pour améliorer notre analyse, nous déployons notre outil exclusif, le baromètre RP, afin de mieux comprendre les risques ESG auxquels un émetteur peut être exposé.

Le baromètre RP saisit des mesures quantitatives (p. ex., les données et les tendances réelles au fil du temps) et des données qualitatives qui fournissent des indications sur la façon dont l'équipe de direction et le conseil d'administration d'un émetteur élaborent et présentent les risques ESG et apportent des améliorations. Le baromètre RP est conçu pour compléter notre analyse fondamentale et comprend une évaluation du risque de transition et de l'équité en milieu de travail d'un émetteur. Les données tirées du baromètre RP peuvent également être utilisées pour comprendre le rendement ESG global des émetteurs dans lesquels nous investissons et peuvent aider l'équipe de placement à repérer des occasions d'engagement. Les données qualitatives de notre analyse des facteurs ESG sont importantes pour comprendre le contexte des activités d'un émetteur.

Nous nous appuyons également sur les renseignements provenant d'organismes de recherche tiers et d'agences de notation.



GÉRANCE

Activités d'engagement en 2024

En tant qu'investisseur actif dans des titres à revenu fixe, nous occupons une position importante parmi les fournisseurs de capitaux de nombreuses sociétés. Nous croyons que la communication avec les émetteurs est un élément important de notre rôle de gestionnaires du capital. Les titres à revenu fixe offrent des occasions uniques d'engagement, car l'encours de la dette représente habituellement une plus grande partie du bilan des sociétés que les actions, et les sociétés fermées émettent également des titres de créance sur les marchés financiers mondiaux. Cela permet aux gestionnaires d'actifs à revenu fixe d'interagir avec des sociétés influentes qui ne sont pas accessibles aux investisseurs en actions de sociétés ouvertes.

Les engagements avec les émetteurs peuvent être effectués à différentes étapes du crédit : avant l'émission ou avant la transaction, avant l'investissement, pendant la période de détention, pendant la phase de refinancement ou si un émetteur est confronté à une incidence importante sur le crédit. Le niveau et l'objectif des engagements peuvent varier d'un émetteur à l'autre, selon les risques et les occasions ESG les plus importants pour chaque société.

Dans le cadre de nos discussions avec les émetteurs, nous obtenons des renseignements plus détaillés en plus des données et des rapports disponibles. Ici, les équipes de direction partagent leurs visions futures pour la gestion des risques et des occasions liés aux facteurs ESG, et nous sommes en mesure de discuter des points que les entreprises peuvent améliorer et de partager les sujets ESG qui sont importants pour nos investisseurs.

Nous intégrons les facteurs ESG à nos pratiques d'engagement en :

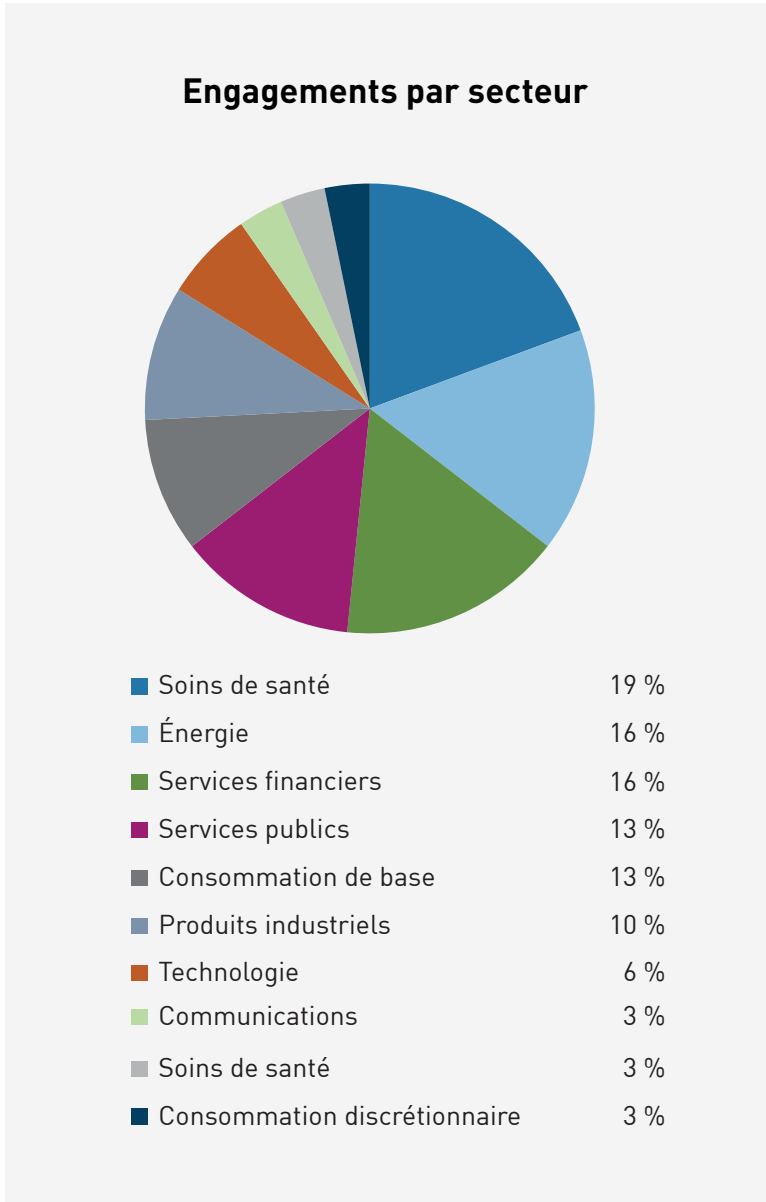
- Repérant les facteurs ESG propres au secteur et à la société sur lesquels les émetteurs peuvent communiquer.
- Encourageant la communication initiale de l'information sur les facteurs ESG ou l'amélioration de celle-ci conformément aux normes et aux cadres de communication de l'information reconnus mondialement.
- Aidant les émetteurs à repérer les informations importantes, les lacunes et les pratiques exemplaires.
- Actualisant notre compréhension des profils ESG de l'émetteur que nous élaborons de façon continue, y compris notre compréhension des cibles futures de l'émetteur et des progrès réalisés en vue de les atteindre.
- Mettant l'accent sur notre conviction que les présentations et les communications de la direction devraient soutenir la divulgation transparente de la stratégie et des réalisations ESG.

Grâce à l'engagement, nous pouvons approfondir notre évaluation du profil ESG d'un émetteur sur plusieurs fronts, notamment :

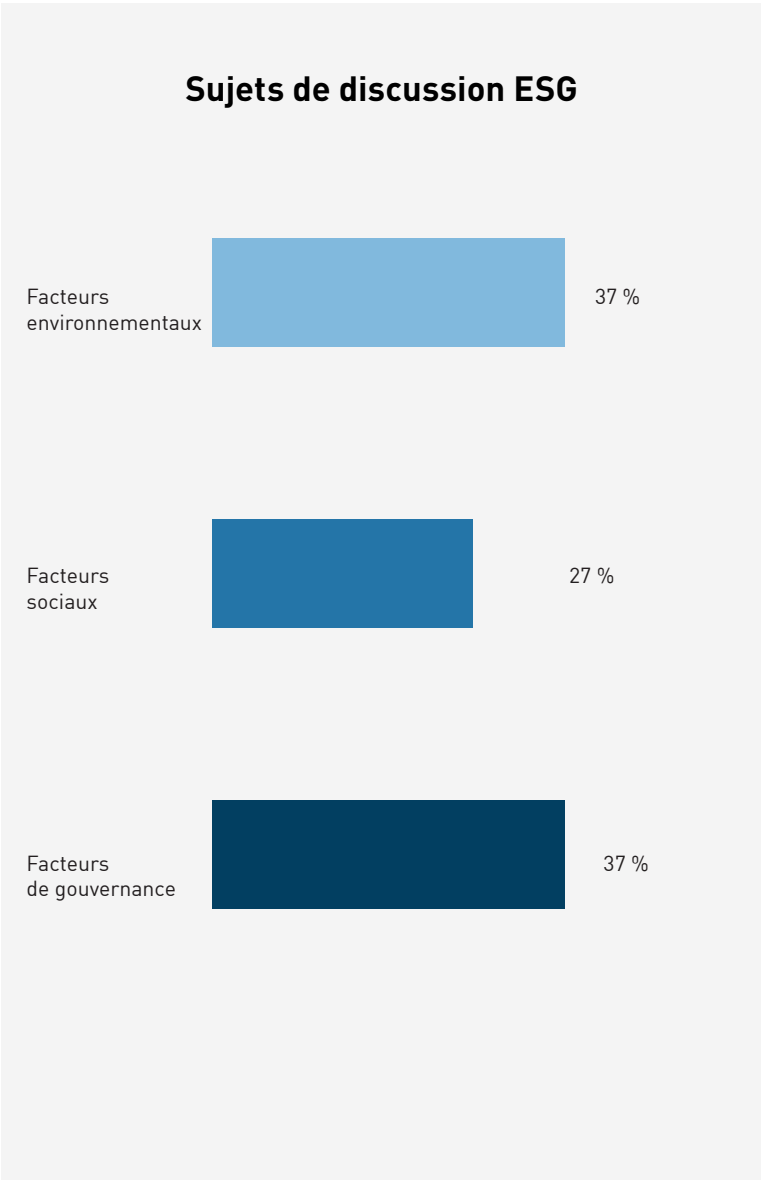
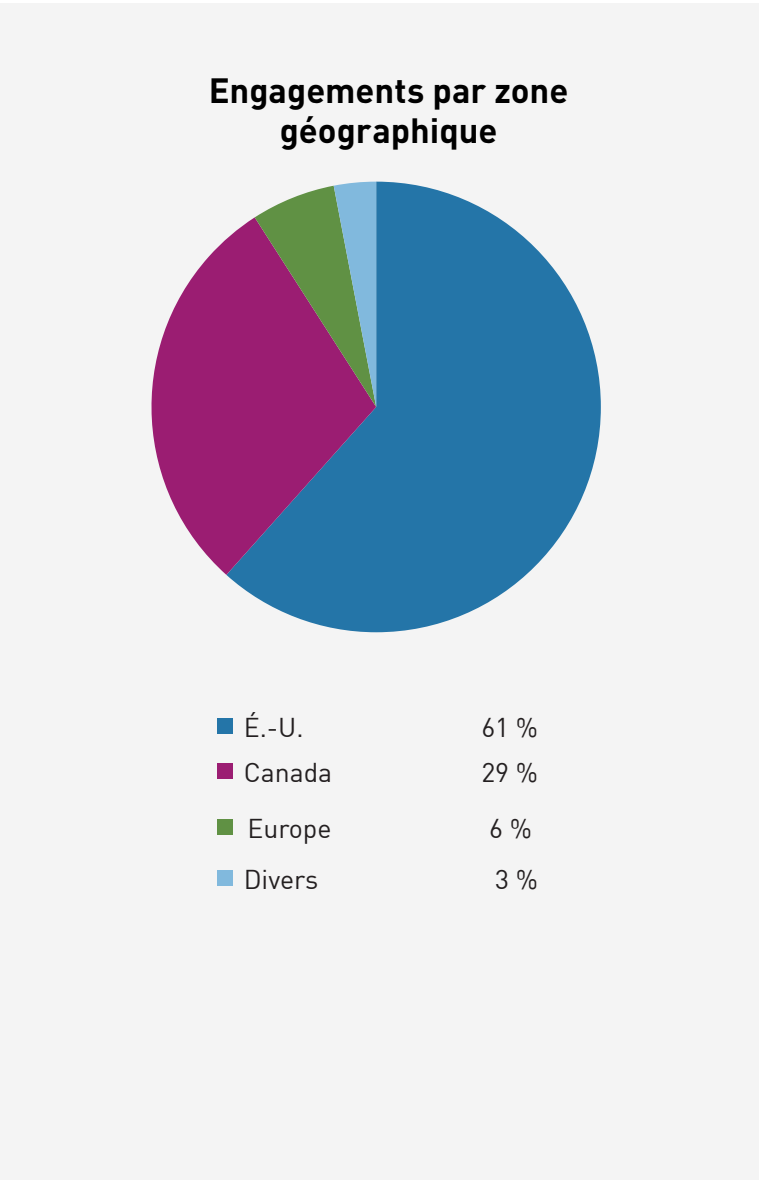
- L'étendue de l'information fournie par l'émetteur dans différents secteurs d'activité et la mesure dans laquelle les mesures significatives sont suivies et communiquées
- La qualité des renseignements fournis
- Les projets prospectifs pour les risques et occasions liés aux facteurs ESG
- La mesure dans laquelle les équipes de direction sont équipées pour exécuter ces plans
- Les renseignements sur les gros titres et tout autre changement important touchant l'entreprise



Répartition des engagements de 2024



Les données ont été arrondies au nombre le plus près, et le total pourrait ne pas être égal à 100 %.



Exemple d’engagement collectif

L’engagement des émetteurs fait partie intégrante de l’approche d’intégration des facteurs ESG de RPIA. En plus de mener régulièrement des appels sur l’engagement auprès des émetteurs, RPIA participe également à des engagements collectifs avec des organisations du secteur comme la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCGG) et Engagement climatique Canada (ECC). La participation de RPIA à ces deux organisations peut être résumée comme suit :

- **CCGG** : RPIA participe aux réunions du comité de la CCGG et donne son avis dans les dialogues d’engagement auprès des entreprises et des organismes de réglementation canadiens dans le but de promouvoir les bonnes pratiques de gouvernance.
- **ECC** : RPIA participe à des engagements avec les entreprises énumérées sur la liste de priorités d’ECC, qui comprend les principaux émetteurs de la Bourse de Toronto. Ci-dessous figure un exemple d’engagement d’ECC auquel a participé RPIA en 2024.

Entreprise canadienne d’infrastructures énergétiques

Secteur : Énergie

Zone géographique : Canada

Sujet de discussion : Facteurs environnementaux et de gouvernance

Motif de l’engagement

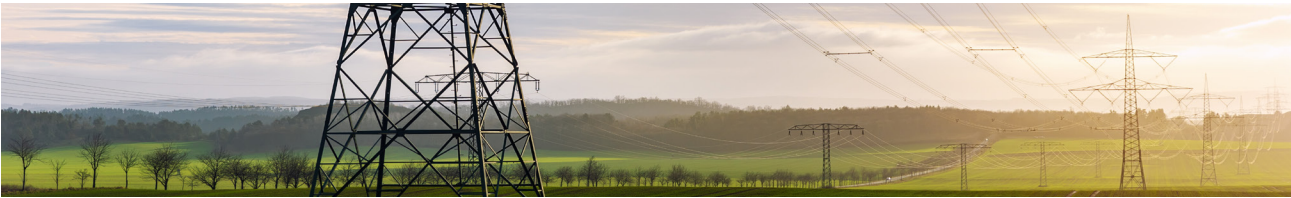
- Cet émetteur a été ajouté à la liste des priorités 2024 d’ECC parce qu’il a été identifié comme l’un des meilleurs émetteurs de la Bourse de Toronto et/ou avec une occasion significative de contribuer à la transition vers un avenir sobre en carbone. Cet émetteur avait également retiré quelques renseignements environnementaux et climatiques de son site Web après la sanction royale du projet de loi C-59 en juin 2024.
- Étant donné que RPIA s’occupe de cet émetteur dans le cadre de plusieurs mandats et qu’elle connaît bien ses activités, nous avons participé à l’engagement d’ECC afin de mieux comprendre ses engagements en matière de durabilité et ses plans de décarbonation.

Faits saillants

- **Projet de loi C-59** : parmi ses nombreuses dispositions, le projet de loi C-59 vise à s’attaquer à l’écoblanchiment en s’appuyant sur la *Loi sur la concurrence*. Cette nouvelle disposition impose un fardeau plus lourd aux annonceurs et prévoit d’importantes sanctions pécuniaires en cas d’infraction, ce qui a semé l’incertitude et fait reculer le secteur.
- **Engagements en matière de durabilité** : l’émetteur a assuré que tous les objectifs ESG sont restés inchangés et qu’il continuera à publier des rapports ESG annuels. Toutefois, il ne prendra pas d’engagement en faveur de la carboneutralité en raison des incertitudes et des risques entourant le projet de loi C-59. Il est à noter que depuis l’engagement, l’émetteur a rétabli certains renseignements sur la durabilité et le climat sur son site Web, et a ajouté un avis de non-responsabilité.
- **Décarbonation** : l’émetteur a souligné son analyse et sa modélisation internes approfondies des scénarios climatiques qui éclairent son plan de réduction des émissions, qu’il n’a pas l’intention de divulguer publiquement. L’émetteur a réaffirmé que sa vision de la réduction des émissions n’a pas changé et qu’il continuera de mettre à jour ces données dans ses rapports ESG annuels. Comme il a été mentionné précédemment, l’émetteur ne prendra pas d’engagements publics en matière de réduction des émissions.

Résultats

- Compte tenu de l’absence d’information publique, cet engagement a fourni des éclaircissements précieux sur la façon dont l’émetteur demeure résolu à atteindre ses objectifs de durabilité et à poursuivre ses efforts de décarbonation. Nous avons été encouragés par les efforts de la société en matière d’ESG; c’est un crédit que nous aimons fondamentalement, et nous croyons que notre engagement peut orienter la société dans la bonne direction. Par conséquent, nous n’avons pas modifié le positionnement de notre portefeuille après l’engagement.



Le baromètre en action

Le baromètre RP est un outil exclusif fondé sur les normes du SASB qui soutient l'approche d'intégration des facteurs ESG de RPIA en regroupant les données ESG pertinentes, en relevant les facteurs ESG importants et en les présentant dans un format uniforme.

Lorsque nous utilisons le baromètre RP, nous concentrons généralement nos efforts sur les émetteurs qui s'étiolent lorsqu'il y a une préoccupation ou une tendance préoccupante. Il est possible que nous soyons déjà propriétaires des titres de créance de l'émetteur ou que nous envisagions d'effectuer un placement.

■ Résultat du baromètre pour une entreprise canadienne d'infrastructures énergétiques

Le résultat du baromètre RP de la page suivante est celui d'une entreprise canadienne d'infrastructure énergétique avec laquelle nous nous sommes engagés dans le cadre d'Engagement climatique Canada, à la [page 20](#) du présent rapport. Cet exemple met l'accent sur un problème que nous avons dans plusieurs de nos portefeuilles. La société a retiré ses ressources et ses rapports en matière de durabilité tout en étant l'un des principaux émetteurs de la TSX, ce qui nous a incités à effectuer une analyse approfondie des fondamentaux du crédit et des risques ESG pertinents de l'émetteur. Dans ce cas, le baromètre RP a joué un rôle crucial en nous fournissant des données essentielles depuis que les rapports de la société ont été retirés. Plus précisément, nous voulions savoir ce que les données révéleraient sur le rendement de la société par rapport à celle de ses pairs du secteur.



Exemple de résultat du baromètre

Société X : Entreprise d'infrastructure énergétique

Entreprise A-E : Concurrents

Facteurs de risque environnemental

Mesures (actuelles et tendances)

Classement actuel : 3,0

Classement des tendances : 3,0

Facteurs	Mesures	Unité	Actuel	Clas- sement actuel	Ten- dance	Ten- dance Classe- ment
Émissions de GES	Intensité des émissions totales de CO2 par vente	CO2e/rev.	158,7	● 2	-26,4	● 2
Gestion des ressources	Intensité énergétique par vente	MWh/rev.	245,7	● 2	-15,7	● 2
Gestion des ressources	% d'énergie renouvelable consommée	%	0,9	● 3	-0,0	● 3
Empreinte écologique	Intensité de la consommation/du prélèvement d'eau	m³/rev.				
Empreinte écologique	par vente	Mt/rev.				

Mesures (par rapport au groupe de référence)

Mesures	X	A	B	C	D	E
Intensité des émissions totales de CO2 par vente	158,7	335,1	1 439,6	734,6	1206,5	1 979,6
Intensité énergétique par vente	245,7	1 113,3	6 468,6		508,3	
% d'énergie renouvelable consommée	0,9	5,5	0.0		0.0	

Mise en œuvre de la politique

Nombre : 0/1

Facteur	Politique	O/N
Émissions de GES	Politique de réduction des GES/de la consommation d'énergie	Non

Les données ont révélé que les facteurs de risque environnementaux comme les émissions de GES par vente (CO2e/revenu) et l'intensité énergétique par vente (MWh/revenu) affichaient une tendance positive. Au moment de la rédaction du présent rapport, la société se classait au deuxième rang de son groupe de référence sectoriel.

Dans le contexte du secteur de l'énergie, nous étions à l'aise avec les mesures de la société par rapport à celles de ses pairs. L'intensité totale des émissions de CO2 par vente et l'intensité énergétique par vente de la société X sont inférieures à celles des cinq concurrents.

Malgré l'absence de politiques et d'engagements formels en matière de réduction des GES en raison des incertitudes entourant le projet de loi C-59, nous avons communiqué avec la société et avons estimé qu'elle avait suffisamment d'incitatifs du point de vue des données fondamentales pour continuer d'afficher une tendance positive.

En plus de ces extraits, le baromètre RP intégral évalue les risques de transition en fonction des tendances du bilan de carbone dans un secteur par rapport à l'ensemble du marché et pour les émetteurs par rapport à leurs secteurs. Les risques de transition sont également évalués dans le contexte du profil de carbone de l'émetteur et de la trajectoire d'intensité absolue des émissions de portées 1, 2 et 3 de l'émetteur.

Le baromètre RP comprend également un cadre qui évalue l'équité sur le lieu de travail sur la base de cinq piliers clés : la participation de la main-d'œuvre, l'équité salariale, la mobilité ascendante, la représentation et le leadership. Les considérations de gouvernance sous-tendent les données analysées pour les facteurs environnementaux et sociaux, y compris l'évaluation des politiques et des plans d'action publiés par la société.

PORTEFEUILLES THÉMATIQUES

STRATÉGIES SANS COMBUSTIBLES FOSSILES

Nous avons deux stratégies thématiques, notamment, la stratégie d'Obligations toutes sociétés RP (sans combustibles fossiles) et la stratégie d'Obligations toutes sociétés RP (BBB, sans combustibles fossiles). Ces deux stratégies utilisent une approche de sélection négative, compte tenu des objectifs des investisseurs en matière d'ESG.

En partenariat avec l'un de nos investisseurs institutionnels, nous avons élaboré une stratégie d'obligations de sociétés sans combustibles fossiles, la première du genre au Canada, pour les investisseurs qui adoptent une approche d'exclusion à l'égard des facteurs ESG. Cette approche est une évolution de notre stratégie d'Obligations toutes sociétés RP, qui pendant dix ans a fait ses preuves en ajoutant 174 pb à la valeur ajoutée par rapport à l'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada (brut, annualisé, depuis la création).

La stratégie d'Obligations toutes sociétés RP (sans combustibles fossiles) a été lancée en juillet 2022 et adopte une approche d'exclusion fondée sur des règles pour filtrer les émetteurs à forte intensité de combustibles fossiles hors du fonds et de l'indice de référence. Comme son nom l'indique, cette stratégie exclut toutes les entreprises qui, au moment du placement, sont directement impliquées dans des produits à base de combustibles fossiles ou qui en détiennent une part importante. Nous examinons et excluons également les entreprises impliquées dans le tabac et les bombes à sous-munitions.

La stratégie maintient l'objectif de rendement de la stratégie « initiale », mais a pour objectif supplémentaire de maintenir une IMPC (intensité moyenne pondérée du carbone) inférieure à celle de l'indice FTSE Canada All Corporate Ex Fossil Fuels Enhanced Bond, qui est déjà faible en carbone. La stratégie est une solution novatrice grâce à laquelle nos investisseurs ont pu réduire leur exposition aux combustibles fossiles et obtenir des rendements supérieurs.

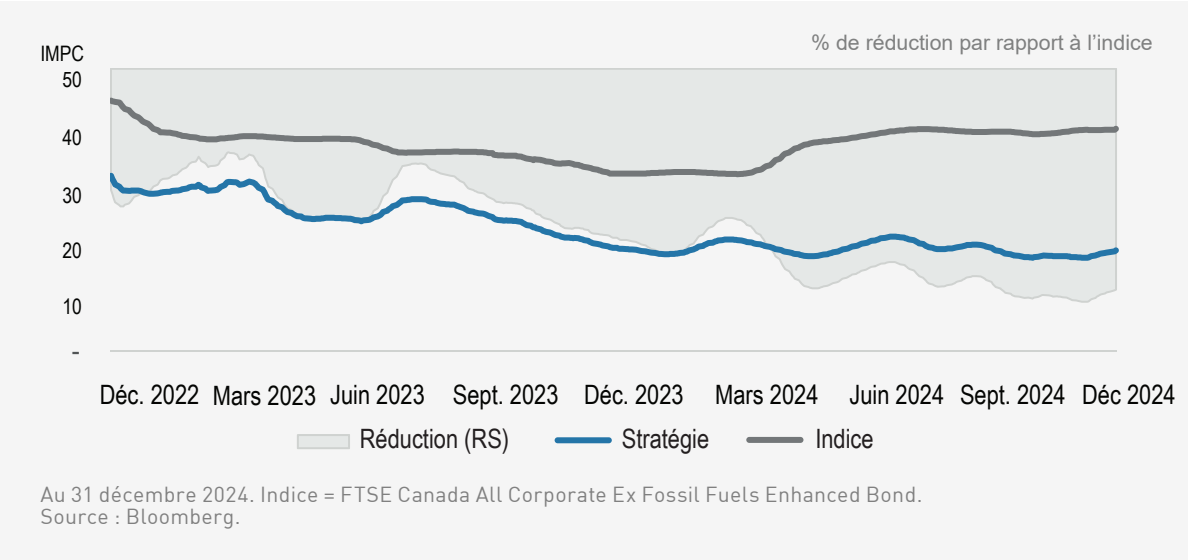
Rendement au 31 décembre 2024

Actifs sous gestion de la stratégie : 223 M\$

	1 mois	3 mois	CA	1 an	DEPUIS LA CRÉATION
FOS SCF RP	0 %	0,90 %	7,52 %	7,52 %	8,15 %
Indice	0 %	0,90 %	6,74 %	6,74 %	6,26 %
Valeur ajoutée	0 %	0 %	0,78 %	0,78 %	1,89 %

FOS SCF RP = Fonds d'Obligations toutes sociétés RP (sans combustibles fossiles) Indice = FTSE Canada All Corporate Ex Fossil Fuels Enhanced Bond. Source : FTSE.

Moyenne pondérée de l'intensité carbone de FOS SCF RP par rapport à celle de l'indice





4 CULTURE ET VALEURS

Soutenir nos employés	25
Habiliter les femmes au travail	27
Aide à nos communautés	29
Programme d'autonomisation sur les plans académique et communautaire de RPIA	31

SOUTENIR NOS EMPLOYÉS

Chez RPIA, nous faisons de l’engagement des employés la pierre angulaire de notre culture en donnant à chacun les moyens de s’épanouir dans sa vie professionnelle et personnelle. Guidés par nos valeurs fondamentales (excellence, partenariat, transparence, intégrité et communauté), nous croyons que l’engagement des employés n’est pas une initiative ponctuelle, mais plutôt un processus continu qui s’adapte aux besoins de notre personnel et de l’organisation.

En 2024, nous avons renforcé nos efforts d’engagement des employés en nommant une cheffe du personnel pour harmoniser nos stratégies relatives au personnel avec les objectifs d’affaires généraux de l’entreprise. Ce poste a joué un rôle essentiel dans l’amélioration de notre approche en matière de recrutement, de perfectionnement et de rétention des talents, en veillant à ce que tous les aspects de l’expérience des employés soient conçus pour favoriser la productivité, la collaboration et l’inclusion. En orientant intentionnellement l’engagement sur les priorités de l’entreprise, nous pouvons créer un environnement où les employés sont habilités à réussir et se sentent investis dans la mission de RPIA.

Nous nous sommes également concentrés sur l’amélioration de l’efficacité de nos canaux de communication afin de renforcer notre esprit « une même équipe, une même culture ». Ces efforts reflètent notre engagement à favoriser l’harmonisation, la clarté et la poursuite d’une raison d’être commune à l’échelle de l’entreprise. De plus, nous avons réalisé des progrès dans l’établissement de structures et de programmes qui favorisent davantage la reconnaissance et le perfectionnement personnalisé, en veillant à ce que les employés se sentent valorisés pour leurs contributions tout en recevant les ressources dont ils ont besoin pour continuer leur perfectionnement.

Pour l’avenir, nous restons déterminés à intégrer l’engagement au cœur de notre culture, en favorisant un milieu de travail où les employés se sentent soutenus, en relation les uns avec les autres et habilités à réaliser leur plein potentiel.

Notre parcours

Parcours professionnels

En 2024, nous avons renforcé l’accent que nous mettons sur le perfectionnement professionnel en lançant des plans de perfectionnement des employés personnalisés pour tous les services, en alignant les objectifs individuels sur les objectifs à l’échelle de l’entreprise. Nous avons également mis sur pied un cadre de compétences (Parcours professionnels) qui assure la transparence des compétences et des attentes nécessaires à la réussite à tous les niveaux de la société.

Notre taux de promotion est passé de 12 % à l’exercice 2023 à 14 % à l’exercice 2024, ce qui reflète notre engagement à favoriser le leadership et à créer des parcours professionnels clairs pour la croissance au sein de l’entreprise. En perfectionnant les talents à l’interne, nous bâtissons un solide bassin de futurs leaders tout en offrant aux employés de meilleures occasions d’avancer dans leur carrière et de laisser leur empreinte. Nous avons également continué d’offrir des possibilités d’encadrement et de perfectionnement sur mesure, donnant aux employés les moyens d’accroître leurs compétences et de contribuer au succès de la société.

Perspectives d’avenir : Nous continuerons d’améliorer nos stratégies de perfectionnement professionnel afin de les aligner sur les objectifs de croissance de la société, en mettant l’accent sur l’établissement de bassins de leaders internes et en offrant aux employés des parcours clairs et réalisables pour avancer dans leur carrière au sein de RPIA.



Communautés liées

Au cours de la dernière année, nous avons amélioré nos communications internes afin de favoriser une meilleure harmonisation, un engagement plus solide et de meilleures relations entre les employés. L'un des points forts a été le lancement de notre bilan marketing bihebdomadaire, qui fournit des informations actualisées sur les événements, les publications de RPIA et les principales initiatives des clients et de la communauté. Cette initiative a amélioré la sensibilisation à l'interne et encouragé une collaboration plus étroite entre les équipes.

Nous avons également restructuré nos séances de discussion ouverte mensuelles afin de créer une plateforme plus dynamique pour l'engagement. Ces séances fournissent désormais des mises à jour claires sur les priorités et les objectifs de l'entreprise, célèbrent les réalisations et renforcent notre mission et nos valeurs communes. Nous tirons également parti de nos séances de discussion ouverte comme forum pour notre programme de récompense et de reconnaissance (prix Pleins feux sur le talent). Ensemble, ces efforts ont renforcé les liens entre les employés et favorisé un milieu de travail plus éclairé et unifié.



Perspectives d'avenir : En nous appuyant sur les progrès réalisés cette année, nous continuerons à améliorer les stratégies de communication afin de susciter une communauté RPIA plus engagée et plus harmonieuse.

Séances de productivité

En 2024, nous avons lancé des séances de productivité, une initiative conçue pour soutenir l'apprentissage interfonctionnel et le partage des connaissances à l'échelle de la société. Le programme comporte deux axes de travail clés :

- La série sur les réflexions des leaders : Discussions informelles avec des cadres supérieurs sur leur parcours professionnel et leurs philosophies de leadership.
- L'analyse approfondie des services : Séances dirigées par les chefs de service pour souligner le travail, les contributions et les priorités clés de leur équipe.

Cette initiative favorise une culture d'apprentissage continu tout en renforçant l'unité et les liens entre les équipes. Les employés ont profité de l'occasion pour approfondir leurs connaissances, nouer des relations et approfondir leur compréhension des activités de la société.



Perspectives d'avenir : Nous continuerons sur cette lancée en offrant aux employés diverses occasions de perfectionnement et d'apprentissage, en veillant à ce que celles-ci soient alignées sur leur croissance personnelle et les objectifs de la société.

Meilleurs lieux de travail

Pour la troisième année consécutive, RPIA a obtenu la certification Meilleurs lieux de travail (Great Place to Work), ce qui témoigne de notre volonté de favoriser un lieu de travail où les employés se sentent valorisés, soutenus et équipés pour réussir. Cette reconnaissance souligne la culture collaborative, respectueuse et très efficace à laquelle contribuent nos employés au quotidien.

Au cours de l'exercice 2024, le taux global d'engagement des employés a augmenté de 3 %. Cela témoigne de l'efficacité de notre approche intentionnelle d'écoute et de suivi des commentaires. Les observations tirées du sondage de Great Place to Work ont permis d'apporter des mises à jour significatives à nos politiques, pratiques et initiatives, de renforcer la culture en milieu de travail et de fournir aux employés les ressources dont ils ont besoin pour donner le meilleur d'eux-mêmes.



Perspectives d'avenir : Nous continuerons de nous appuyer sur les réponses au sondage de Great Place to Work pour orienter notre stratégie relative aux personnes et à la culture. Nous continuons de mettre l'accent sur la création d'un milieu de travail où les employés se sentent soutenus, engagés et alignés sur les objectifs de la société.

Prix Pleins feux sur le talent

En 2024, nous avons lancé le prix Pleins feux sur le talent. Recevoir un prix Pleins feux sur le talent est la plus haute distinction de RPIA. C'est notre programme de récompense et de reconnaissance qui récompense les employés qui se surpassent dans leur contribution. Il nous permet de renforcer une culture de reconnaissance et de célébration des personnes qui incarnent les valeurs fondamentales de l'entreprise.

Le prix Pleins feux sur le talent est un élément clé de nos efforts continus pour favoriser un milieu de travail où les réalisations sont récompensées et appréciées de façon significative. En soulignant ces efforts exceptionnels, nous inspirons tous les employés à réaliser leur potentiel tout en renforçant notre engagement commun envers l'excellence et la collaboration.



Perspectives d'avenir : Nous restons déterminés à maintenir une culture d'appréciation et nous continuerons à reconnaître les efforts exceptionnels de nos collaborateurs qui sont à l'origine de la réussite de RPIA.

HABILITER LES FEMMES AU TRAVAIL

Chez RPIA, nous nous engageons à favoriser un lieu de travail où la diversité des points de vue permet de prendre de meilleures décisions, d’obtenir de meilleurs résultats commerciaux et d’instaurer une culture plus innovante. Nous reconnaissons que l’établissement d’une culture inclusive et très rentable est nécessaire pour attirer et former les meilleurs talents tout en offrant de la valeur à nos parties prenantes.

Au cours de la dernière année, nous avons renforcé notre responsabilité en matière de leadership, peaufiné nos stratégies de perfectionnement des talents et amélioré nos initiatives en milieu de travail pour nous assurer que notre organisation continue de progresser. Notre équipe de direction s’emploie activement à intégrer des pratiques inclusives dans l’embauche, le perfectionnement professionnel et la gouvernance afin de créer un environnement où chaque employé peut s’épanouir. Nous comprenons que les progrès significatifs en milieu de travail vont au-delà de la représentation et nécessitent que l’accent soit mis sur l’avancement, les possibilités et l’incidence. Dans le cadre de cet engagement, nous continuons de nous aligner sur les pratiques exemplaires de premier plan du secteur afin de constituer un bassin de talents plus équitable et durable.

Progrès de 2024

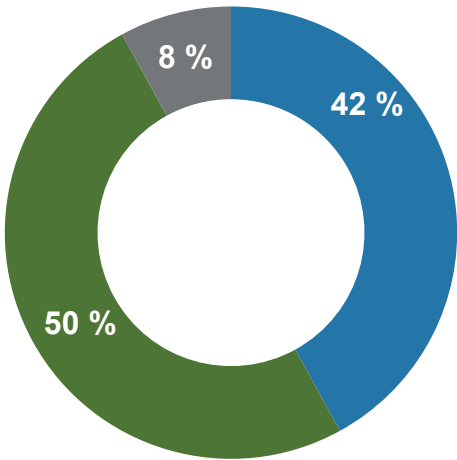
Cette année, nous avons renforcé notre engagement en matière d’équité en milieu de travail et de responsabilité en matière de leadership, en veillant à ce que les femmes aient un meilleur accès à l’avancement professionnel et aux postes décisionnels supérieurs. Sous la direction de notre cheffe du personnel, Sara D’Elia, nous avons peaufiné les cadres de planification de la relève, présenté des parcours professionnel plus clairs et tiré parti des données pour suivre la représentation et l’avancement. Ces efforts ont contribué à créer des possibilités plus structurées pour les femmes qui accèdent à des postes de direction.

Nos progrès se reflètent dans les améliorations clés de la représentation, puisque les femmes occupent maintenant 36 % des postes de haute direction et 50 % des postes de comité de gestion, augmentant ainsi leur présence au sein de la direction et de la gouvernance. Au niveau des associés, la représentation demeure solide à 51 %, ce qui assure un solide bassin de talents pour la croissance future de la direction.

En outre, nous avons lancé la bourse ACE pour les femmes en finances à la Schulich School of Business, renforçant ainsi notre engagement à soutenir la prochaine génération de femmes leaders du secteur. Cette initiative s’ajoute à notre objectif global d’élargir les partenariats de recrutement et de favoriser des progrès durables en matière de représentation des sexes à tous les échelons de l’entreprise.

Femmes au travail

À l’échelle de l’entreprise



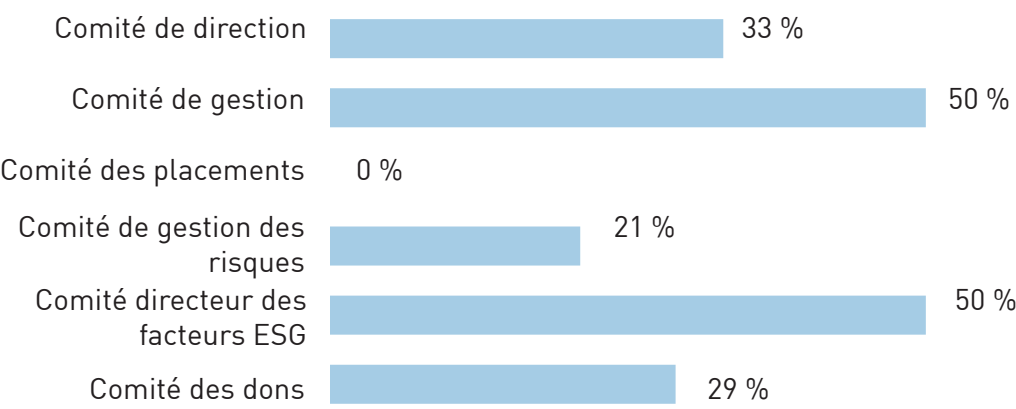
■ Femmes ■ Hommes ■ Préfère ne pas répondre

Femmes au travail

À tous les niveaux d’ancienneté¹



Postes et comités de gouvernance²



¹ Le terme « haute direction » désigne tous les membres de la haute direction; le terme « direction » désigne tous les chefs de services, les directeurs et les gestionnaires ayant des subalternes; le terme « professionnel chevronné » désigne les directeurs des ventes, les gestionnaires sans subalternes, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de portefeuille adjoints et les comptables; et le terme « professionnel adjoint » désigne tous les analystes, associés et autres employés subalternes.

²Le comité de direction et le comité de gestion constituent des groupes décisionnels clés au sein de l’entreprise et comprennent des échelons supérieurs de direction et de gestion.

Objectifs de 2025

En 2025, nous mettrons l’accent sur l’approfondissement de la responsabilité en matière de leadership et sur la réalisation de progrès soutenus en matière de représentation des genres à tous les niveaux de l’entreprise. Cela comprend l’amélioration de la planification de la relève et des stratégies de repérage de talents.

L’une de nos grandes priorités sera d’élargir nos efforts de recrutement afin d’attirer et de retenir les femmes les plus talentueuses dans les secteurs sous-représentés, particulièrement dans les postes de gestion de placements, où la diversité des genres demeure une occasion de croissance. Nous continuerons également de nous appuyer sur les données pour suivre les progrès, mesurer l’incidence et peaufiner notre approche en matière de perfectionnement professionnel et d’avancement vers les postes de direction.

En outre, nous renforcerons les partenariats avec les organisations du secteur qui soutiennent les femmes du secteur des finances, en leur donnant accès à des occasions de perfectionnement professionnel, à du mentorat et à des réseaux plus vastes qui contribuent à faire progresser le leadership féminin dans le secteur.

En intégrant ces priorités dans notre stratégie à long terme en matière de talents, nous visons à créer un lieu de travail plus équitable où les femmes disposent de voies d’accès claires au leadership, de ressources nécessaires pour réussir et de la représentation nécessaire pour influencer la prise de décision au plus hauts niveaux.

AIDE À NOS COMMUNAUTÉS

L'aide à nos communautés est un aspect très important de la culture et des valeurs de RPIA. Voilà pourquoi nous nous donnons pour mission de travailler de concert avec nos investisseurs, nos membres du personnel et nos partenaires dans les communautés afin d'encourager les dons de bienfaisance dans et à l'extérieur de notre société.

Nos domaines d'intérêt comprennent les suivants :

Appuyer nos communautés

Nous offrons les ressources et le soutien nécessaires pour permettre aux communautés et à leurs membres de se développer et de s'épanouir.

Améliorer la qualité de vie

Nous cherchons à favoriser le mieux-être et la stabilité grâce à un meilleur accès aux ressources et aux possibilités d'amélioration de la qualité de vie.

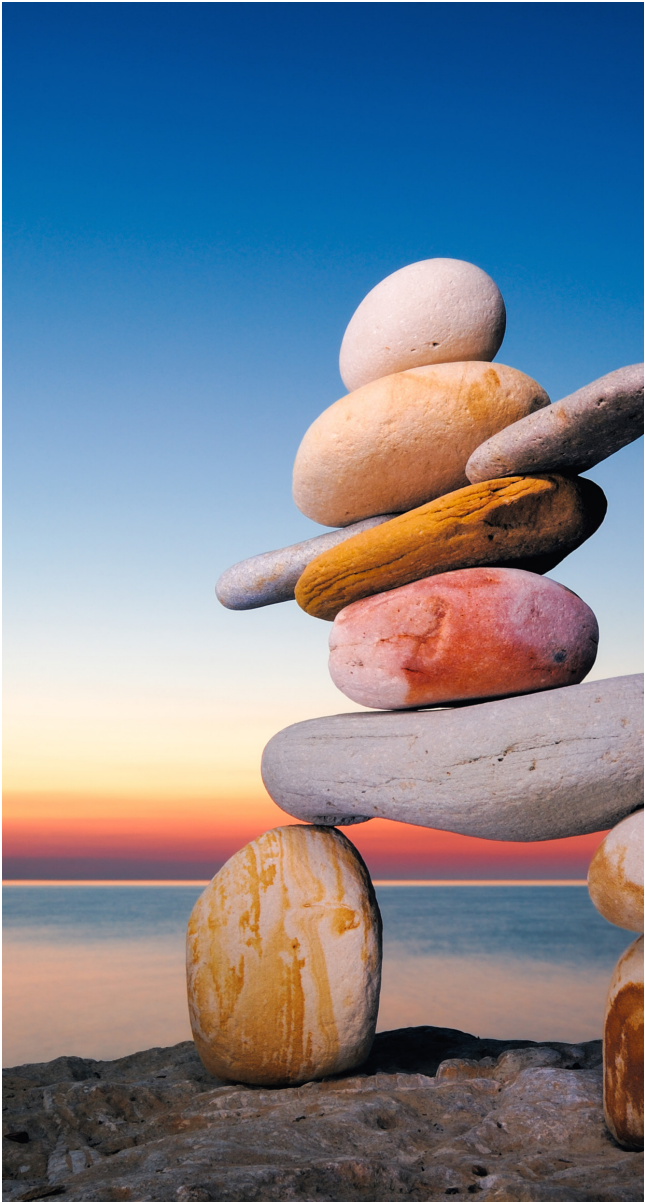
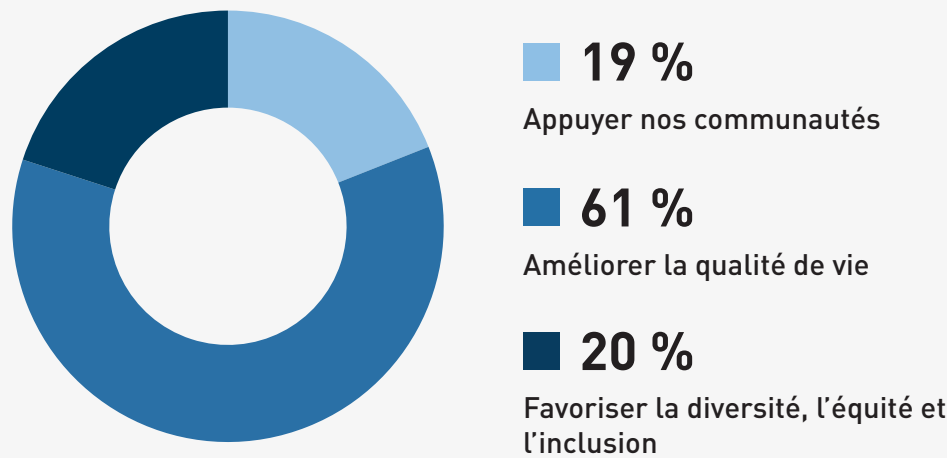
Favoriser la diversité, l'équité et l'inclusion

Nous déployons des efforts visant à éliminer les obstacles systémiques qui limitent les possibilités pour les groupes marginalisés et à promouvoir un processus décisionnel juste, équitable et inclusif.

Sous la supervision de notre Comité des dons présidé par notre chef de la direction, qui est formé de six dirigeants, nous évaluons soigneusement les retombées de nos dons, leur pertinence à l'égard des besoins urgents de nos communautés et leur conformité aux valeurs de nos investisseurs et de nos employés.

Les dernières années ont été difficiles pour de nombreux membres de nos communautés, qui ont fait face aux dures réalités d'une inflation importante et de taux d'intérêt élevés et croissants. Dans ce contexte défavorable, la qualité de vie s'est dégradée, tant au Canada qu'à l'échelle internationale, et le fardeau qui pèse sur nos communautés est lourd. Par conséquent, en 2024, nos activités de bienfaisance ont été principalement consacrées à notre deuxième pilier, « Amélioration de la qualité de vie », dont l'objectif est d'alléger considérablement ce fardeau et d'améliorer le mieux-être et la stabilité.

Dons pour l'exercice 2024



Dons de bienfaisance

Appuyer nos communautés



ART ET CULTURE



ENFANTS ET JEUNES



IMMIGRATION



COMMUNAUTÉS
AUTOCHTONES



COMMUNAUTÉS
JUIVES



COMMUNAUTÉS
LOCALES



SPORTS

Améliorer la qualité de vie



ÉDUCATION



ENVIRONNEMENT



PÉNURIE
ALIMENTAIRE



SOINS DE SANTÉ



RECHERCHE
SUR LES SOINS



SÉCURITÉ EN
MATIÈRE DE
LOGEMENT



SANTÉ
MENTALE



EAU ET
ASSAINISSEMENT

Favoriser la diversité, l'équité et l'inclusion



DROITS CIVILS



DROITS DE LA
PERSONNE



LGBTQ+



ÉGALITÉ DES
RACES



DROITS DES
FEMMES

PROGRAMME D'AUTONOMISATION SUR LES PLANS ACADÉMIQUE ET COMMUNAUTAIRE DE RPIA



Lancé en 2022, le Programme d'autonomisation sur les plans académique et communautaire (ACE) de RPIA vise à offrir aux groupes vulnérables une gamme de nouvelles possibilités dans le cadre d'initiatives axées sur l'éducation et la communauté. Grâce à des bourses, des stages et des programmes de mentorat, il vise à appuyer l'émergence d'une nouvelle génération de leaders canadiens de tous horizons. Nous nous engageons collectivement à développer et à valoriser le potentiel au sein de nos communautés et à contribuer à améliorer l'accès aux métiers de notre secteur.

Bourses d'études actives

Bourse ACE de RPIA pour le programme Rotman Commerce à l'Université de Toronto



RPIA s'est engagée à consacrer 5 000 \$ CA par année à une bourse limitée non renouvelable destinée à un étudiant ou une étudiante de niveau supérieur au programme Rotman Commerce, qui s'identifie comme une personne noire ou autochtone et qui affiche de bons résultats académiques. Une préférence sera accordée aux étudiants qui s'intéressent aux finances ou qui ont suivi des cours dans ce domaine.

Prix ACE (domaine financier) de RPIA pour les PANDC de l'Université de Victoria



RPIA s'est engagée à consacrer 5 000 \$ CA par année à une bourse non renouvelable destinée à un étudiant ou une étudiante de troisième ou de quatrième année du premier cycle qui s'identifie comme une personne autochtone, noire ou de couleur (PANDC). Pour être admissible cette bourse, la personne doit avoir une MPC d'au moins 3.0 et démontrer un intérêt envers une carrière dans le secteur financier.

Bourse ACE de RPIA pour les femmes poursuivant une maîtrise en finances à la Schulich School of Business de l'Université York



RPIA s'est engagée à consacrer 5 000 \$ CA par année à une bourse non renouvelable visant à soutenir une étudiante qui a été admise à une maîtrise en finances à la Schulich School of Business de l'Université York et qui s'identifie comme une femme. Pour être admissible à la bourse, l'étudiante doit afficher de bons résultats académiques et démontrer une volonté affirmée à poursuivre une carrière dans le domaine des marchés des capitaux. Une préférence sera accordée aux étudiantes ayant des difficultés financières.

NOUS JOINDRE



43, Avenue Hazelton, Toronto (Ontario) M5R 2E3



www.rpia.ca/esg

CLIENTS PRIVÉS ET INSTITUTIONNELS



+1 647 776 2566



investors@rpia.ca

CONSEILLERS EN PLACEMENT



+1 647 776 2565



advisorservices@rpia.ca

Renseignements importants

RP Investment Advisors LP (« RPIA ») fournit les renseignements figurant dans les présentes à titre informatif seulement. Ils ne tiennent pas lieu de conseils financiers, juridiques, comptables ou fiscaux, de conseils de placement ou autres, et personne ne devrait utiliser ce contenu ou s’y fier à cet égard sans obtenir les conseils professionnels appropriés. Ils proviennent de sources jugées fiables, bien que leur exactitude ou leur exhaustivité ne soit pas une garantie; RPIA n’assume aucune responsabilité ou obligation de quelque nature que ce soit en les fournissant. Des modifications peuvent être apportées aux renseignements fournis et RPIA n’est aucunement tenue de communiquer les révisions ou les mises à jour des renseignements présentés. Sauf indication contraire, tous les renseignements proviennent de RPIA. Les « énoncés prospectifs » reposent sur des hypothèses formulées par RPIA à l’égard de ses opinions et stratégies de placement dans certaines conditions de marché et sont assujettis à un certain nombre de facteurs atténuants. La conjoncture économique et les conditions du marché sont susceptibles de changer, ce qui peut avoir une incidence importante sur les événements futurs réels et, par conséquent, sur les points de vue de RPIA, sur le succès des stratégies prévues par RPIA ainsi que sur sa ligne de conduite réelle. Les renseignements présentés ne constituent pas le fondement d’une offre ou d’une sollicitation d’achat ou de vente de titres. Les produits et services de RPIA ne sont offerts que dans les territoires où ils peuvent être légalement offerts et aux investisseurs qui y sont admissibles en vertu des règlements applicables. Les stratégies et les fonds gérés de RPIA comportent un risque de perte financière. Les rendements ne sont pas garantis et les rendements passés pourraient ne pas se reproduire.

La stratégie d’Obligations toutes sociétés RP (sans combustibles fossiles) est offerte aux termes de dispenses de prospectus aux investisseurs canadiens admissibles au moyen de parts du Fonds d’Obligations toutes sociétés RP (sans combustibles fossiles). Le rendement de la stratégie d’Obligations toutes sociétés RP (sans combustibles fossiles) représente le rendement du Fonds d’Obligations toutes sociétés RP (sans combustibles fossiles), avant déduction des frais de gestion et des commissions de rendement. Le rendement des fonds pour l’investisseur peut différer du rendement de la stratégie présenté. Les comparaisons du rendement de l’indice présentées visent à illustrer le rendement historique des stratégies indiquées par rapport à celui de l’indice boursier donné pendant la période indiquée. La comparaison n’est faite qu’à titre informatif et n’est pas garante d’un rendement futur. Il existe plusieurs différences entre un indice et une stratégie ou un fonds d’investissement qui peuvent avoir une incidence sur le rendement et les caractéristiques de risque de chacun d’eux. Les indices boursiers ne sont pas directement investis et le rendement de l’indice ne tient pas compte des honoraires, des frais et des taxes et des impôts qui pourraient s’appliquer à une stratégie de placement ou à un fonds d’investissement.

RPIA est un signataire des Principes pour l’investissement responsable de l’ONU et, dans le cadre de notre engagement, nous tenons compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») dans nos activités d’entreprise, y compris notre processus de placement. Les facteurs ESG sont des considérations importantes dans notre processus de gestion des placements, mais ils s’ajoutent à nos principales fonctions de recherche et d’analyse financières et de crédit. Les facteurs ESG qui peuvent être pris en compte dans le cadre de notre processus de placement comprennent les questions relatives au changement climatique, à l’utilisation de l’énergie, à l’efficacité énergétique, aux émissions, aux déchets, à la pollution, aux droits de la personne, aux répercussions sur les communautés locales, aux pratiques de travail, aux conditions de travail des employés, à la santé et à la sécurité de nos employés et de ceux de nos sociétés affiliées, aux relations avec les employés et à la diversité des employés, à la rémunération des dirigeants, aux pots-de-vin et à la corruption, à l’indépendance du conseil d’administration, à la composition et à la diversité du conseil d’administration, à l’alignement des intérêts des actionnaires sur ceux des dirigeants, aux droits des actionnaires et aux politiques des sociétés en matière de facteurs ESG.

L’intégration des facteurs ESG, y compris les composantes liées à l’engagement des émetteurs, est une approche de placement à l’échelle de la société, mais la pondération et l’importance de cette approche dans notre processus de gestion des placements peuvent varier d’un fonds d’investissement que nous gérons à l’autre. Il y a toujours lieu de se reporter aux documents de placement pertinents pour obtenir des renseignements importants sur les objectifs et les stratégies de placement d’un fonds donné ainsi que sur les risques qui y sont associés. La prise en compte et la mise en œuvre des facteurs ESG sont également soumises aux politiques internes de placement et de gestion des risques de RPIA et peuvent être révisées en fonction des exigences de convenance des placements, du positionnement actuel du portefeuille et des facteurs économiques et de marché externes.

La pondération des facteurs ESG dans le processus de placement des fonds communs de placement gérés de RPIA, y compris le Fonds de revenu stratégique plus RP, le Fonds d’obligations à escompte objectif 2026 et le Fonds Alternatif d’obligations mondiales RP, est limitée et plus faible que celle de la principale analyse financière et de crédit utilisée dans la gestion de ces fonds. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié du fonds pour obtenir des renseignements importants sur les objectifs, les stratégies et les risques de placement de chaque fonds. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d’autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d’investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et leur rendement passé pourrait ne pas se reproduire. Consultez toujours votre courtier en valeurs mobilières inscrit avant d’investir dans des fonds communs de placement.



RPIA

43 Hazelton Ave,
Toronto (Ontario)
M5R 2E3

www.rpia.ca

Adresse de courriel : investors@rpia.ca

Requêtes générales : +1-647-776-1777

Services aux investisseurs : +1-647-776-2566